

Les Ursulines de Valenciennes, 1794-1994

Le sens chrétien d'un martyr

par Philippe ANNAERT

Octobre 1794 est une date qui résonne curieusement dans l'histoire de l'ordre de Sainte-Ursule. Elle marque d'abord la fin d'une époque, l'arrêt brutal de près de trois siècles de développement et d'expansion de l'institut métricien à travers le monde. Elle est aussi tachée de sang, de ce sang d'innocents dont se nourrissent les guerres et les hommes politiques avides de pouvoir. A Paris, à Valenciennes ou à Orange, hier, à Sarajevo, aujourd'hui, les victimes sont finalement toujours les mêmes.

La révolution qui éclate en France en juillet 1789 emporte tout sur son passage. L'Eglise est ébranlée dans ses institutions d'abord, puis jusqu'aux fondements mêmes de la foi. Le serment d'allégeance à la nouvelle constitution, qui est imposé aux prêtres et aux religieux en 1791, entraîne une partie du clergé dans la voie du refus et de l'opposition au régime. La mort du roi Louis XVI et la proclamation de la République renforcent bientôt leurs convictions. Enfin, l'interdiction des vœux de religion et la dissolution des communautés contemplatives, dès 1790, puis la suppression des instituts religieux de vie active, deux ans plus tard, enlèvent aux catholiques français leurs dernières illusions.

Des milliers d'ursulines sont ainsi arrachées à la vie de prière et de dévouement qui était la leur depuis les origines. Beaucoup rentrent dans leurs familles, d'autres poursuivent la vie commune dans la clandestinité, d'autres encore choisissent la voie de l'exil et rejoignent les communautés de leur ordre installées en Allemagne, en Italie et en Belgique. Ainsi les ursulines de Valenciennes se réfugient à Mons, en septembre 1792, auprès de la communauté qui leur avait donné le jour près de cent quarante ans plus tôt.

Le séjour montois des ursulines de Valenciennes va durer plus d'une année, du 17 septembre 1792 au 11 novembre 1793. Cette période est marquée par plusieurs événements importants. Le 6 novembre 1792, la victoire de Jemappes ouvre les portes de Mons aux armées de la République. Les ursulines de Valenciennes et leurs sœurs de Belgique se retrouvent alors confrontées aux vexations du pouvoir révolutionnaire. Cette occupation de la capitale du Hainaut dure jusqu'au 27 mars 1793. A cette date, les troupes autrichiennes triomphent de l'armée française, libèrent Mons et poursuivent leur avancée jusqu'à Valenciennes, qui est prise le 31 août suivant.

Le succès de l'armée autrichienne permet bientôt aux ursulines de Valenciennes d'envisager leur retour dans leur ancien couvent et la restauration de leur vie communautaire. C'est chose faite le 11 novembre 1793. Les religieuses peuvent alors reprendre leur œuvre d'enseignement. Une ancienne novice, la sœur Emerante Lepoint, fait même profession le 23 avril 1794, et des postulantes sont admises au noviciat. Enfin, trois religieuses venues de communautés dispersées de la ville trouvent refuge auprès des filles de sainte Angèle. La mère Joséphine Leroux, ancienne Clarisse urbaniste et sœur d'une ursuline, prend ainsi l'habit de l'ordre. Quant aux mères Marie Erraux et Liévine Lacroix, toutes deux brigittines, elles s'associent également à la vie des ursulines, faute de pouvoir réintégrer leur communauté de profession qui demeure dissoute.

Entretemps, l'évolution de la politique intérieure française et les déboires de l'armée de la République transforment rapidement le régime issu de la "Déclaration des Droits de l'Homme" en une dictature sanguinaire. Quand l'armée autrichienne est vaincue à Fleurus le 26 juin 1794 et que Valenciennes tombe à nouveau sous la domination de la France, c'est la terreur qui s'installe dans tous les foyers. Prêtres, religieux et autres "collaborateurs" des Autrichiens sont arrêtés et emprisonnés dans des conditions particulièrement pénibles.

Les ursulines qui avaient refusé de fuir comme en 1792, se dispersent et se cachent dans la ville. La plupart d'entre elles finissent par être appréhendées dans le courant du mois de septembre. Certaines parviennent toutefois à échapper aux recherches et se réfugient auprès de quelques amis sûrs, parfois même en Belgique. Deux sœurs arrêtées en septembre réussissent aussi à s'évader de la maison d'arrêt où elles étaient écrouées. Ainsi la jeune sœur Lepoint, future restauratrice du couvent de Valenciennes.

Prévenues d'être rentrées illégalement sur le territoire de la République et d'y avoir repris l'habit religieux et l'exercice de leurs anciennes fonctions, cela sous la protection d'une armée d'occupation, quatorze ursulines de Valenciennes sont finalement traduites en justice. Onze d'entre elles comparaissent devant une commission militaire spéciale installée à Valenciennes. Les trois autres sont déférées devant le tribunal criminel du département du Nord, qui siège à Douai. Cette seconde procédure, plus régulière, qui aurait dû légalement être appliquée à toutes, leur vaudra l'acquiescement et la vie sauve.

Pour les onze religieuses restées à Valenciennes s'ouvre bientôt la voie du martyr. Les "Représentants du Peuple en mission à Valenciennes", que dirige le fanatique Jean-Baptiste Lacoste, ne voient dans ces humbles épouses du Christ

que des traîtres à la République qu'il faut châtier sans la moindre pitié. Après un interrogatoire sommaire et un procès expéditif, les ursulines, privées de tout secours et même de l'assistance d'un avocat, sont condamnées à mort. Cinq d'entre elles montent sur l'échafaud le 17 octobre 1794 ; les six autres sont guillotonnées le 23 octobre suivant.

Des maigres motifs de cette condamnation ne ressort aucune activité d'ordre politique. Seul le fait d'être rentrées à Valenciennes pour y reprendre la vie commune et leur œuvre d'éducation vaut aux onze ursulines de perdre ainsi la vie. C'est la fidélité à leur vocation d'épouses du Christ et aux vœux monastiques qu'elles avaient professés dans l'ordre de Sainte-Ursule qui les conduit au martyre.

Fidèles à leur foi jusque dans la mort, les onze ursulines de Valenciennes méritent à coup sûr le titre de "BIENHEUREUSES" que l'Eglise universelle leur a donné en 1920. D'autres filles de sainte Angèle et bien des religieuses ont souffert comme elles sous la Révolution. A Luçon, à Bordeaux, à Arras ou à Rennes, des ursulines sont mortes dans des circonstances semblables. Enfin parmi les trente-deux bienheureuses martyres d'Orange, guillotonnées en juillet 1794, on trouve aussi une dizaine d'ursulines appartenant aux communautés de Bollène, de Carpentras, de Pernes, de Pont-Saint-Esprit et de Sisteron.

Deux siècles après ces terribles événements, le chrétien se doit finalement de réfléchir sur la valeur de son propre engagement. L'expérience de nos devanciers nous aide à reconnaître la voie qui doit être la nôtre aujourd'hui, dans la fidélité à la foi et au message évangélique. Commémorer dignement celles qui, dans des circonstances aussi dramatiques, ont su répondre sans hésitation à l'appel du Seigneur, constitue sans nul doute un véritable acte de foi.

Les ursulines martyres de Valenciennes

Marie-Louise VANOT (Sœur Marie Nathalie Joseph de Saint Louis), baptisée à Valenciennes le 12 juin 1728, fille de Jean, négociant, et de Marie Defrançols. Professe aux ursulines à Valenciennes le 31 août 1749, guillotinée le 17 octobre 1794.

Clotilde Joseph PAILLOT (Sœur Marie Clotilde Angèle de Saint François Borgia), baptisée à Bavay le 25 novembre 1739, fille d'Etienne, marchand, et de Marie-Barbe Yolle. Professe aux ursulines à Valenciennes le 23 octobre 1794.

Hyacinthe BOURLA (Sœur Marie Ursule de Saint Bernardin), baptisée à Condé le 6 octobre 1746, fille d'Adrien, secrétaire du commis de guerre de Condé, et de Marie-Catherine Chaumet. Professe aux ursulines à Valenciennes le 28 avril 1779, guillotinée le 17 octobre 1794.

Anne Josèphe LEROUX (Sœur Anne Joseph, puis Sœur Joséphine), baptisée à Cambrai le 23 janvier 1747, fille de Charles, marchand, et de Marie Picavez. Professe aux clarisses urbanistes à Valenciennes le 12 mai 1770, associée aux ursulines en 1793, guillotinée le 23 octobre 1794.

Jeanne Reine PRIN (Sœur Marie Laurentine Joseph Reine de Saint Stanislas), née à Valenciennes le 9 juillet 1747, baptisée le lendemain, fille de Louis, greffier de la trésorerie de la ville, et de Marie-Esther Sohier. Professe aux ursulines à Valenciennes le 28 avril 1767, guillotinée le 17 octobre 1794.

Marie Marguerite LEROUX (Sœur Marie Scholastique Joseph de Saint Jacques), baptisée à Cambrai le 14 juillet 1749, fille de Charles, marchand, et de Marie Picavez. Professe aux ursulines à Valenciennes le 9 août 1772, guillotinée le 23 octobre 1794.

Jeanne Louise BARRE (Sœur Marie Cordule Joseph de Saint Dominique), baptisée à Sailly-en-Ostrevent le 23 Août 1750, fille de Jacques, ouvrier agricole, et de Marie-Dominique Gorin. Professe converse aux ursulines à Valenciennes le 20 janvier 1777, guillotinée le 23 octobre 1794.

Marie Liévine LACROIX (Sœur Liévine, puis Sœur Françoise), née à Pont-sur-Sambre le 24 mars 1753, baptisée le lendemain, fille de Joseph et d'Agnès Bouttiau. Professe aux brigittines à Valenciennes, associée aux ursulines en 1793, guillotinée le 23 octobre 1794.

Geneviève DUCRUET (Sœur Marie Louise de Saint François), née à Condé le 27 septembre 1756, baptisée le lendemain, fille de Jacques, marchand, et de Jeanne-Françoise Leduc. Professe aux ursulines à Valenciennes le 28 avril 1779, guillotinée le 17 octobre 1794.

Marie Madeleine DEJARDIN (Sœur Marie Augustine Clémentine Joseph du Sacré Cœur de Jésus), baptisée à Cambrai le 11 juin 1760, fille d'André, marchand, et de Jeanne-Françoise Charlez. Professe aux ursulines à Valenciennes le 22 août 1781, guillotinée le 17 octobre 1794.

Marie-Augustine ERRAUX (Sœur Anne Marie Joseph), née à Pont-sur-Sambre le 20 octobre 1762, baptisée le lendemain, fille de Jean-Jacques, censier, et de Marie-Louise Nigaut. Professe aux brigittines à Valenciennes, associée aux ursulines en 1793, guillotinée le 23 octobre 1794.